

Rapport  
de recherche  
PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

**Vieillir en ville moyenne ou en région métropolitaine. Quel rôle pour l'aménagement urbain?**

**Chercheuse principale**

Paula Negron Poblete, Université de Montréal

**Cochercheur**

Sébastien Lord, Université de Montréal

**Collaborateur(s)**

Yan Kestens, Université de Montréal

Daniel Gill, Université de Montréal

**Établissement gestionnaire de la subvention**

Université de Montréal

**Numéro du projet de recherche**

2015-VP-179835

**Titre de l'Action concertée**

Vieillesse de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques

**Partenaires de l'Action concertée**

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Ministère de la Famille  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Ministère des Transports du Québec  
Curateur public du Québec  
Office des personnes handicapées du Québec  
Société d'habitation du Québec  
Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)  
Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)  
avec la collaboration de  
Institut de la statistique du Québec

## Table des matières

PARTIE A – CONTEXTE DE LA RECHERCHE .....	1
PARTIE B – PISTES DE SOLUTION EN LIEN AVEC LES RÉSULTATS, RETOMBÉES ET IMPLICATIONS DE VOS TRAVAUX .....	5
1. Retombées immédiates ou prévues.....	6
2. Limites et généralisation des résultats.....	7
3. Messages clés et pistes de solution .....	8
PARTIE C - MÉTHODOLOGIE.....	10
PARTIE D - RÉSULTATS .....	11
1. Les dynamiques territoriales et le vieillissement sur place .....	11
2. Le point de vue des personnes vieillissantes et âgées .....	13
2.1. Un vieillissement différencié entre zone métropolitaine et rurale .....	13
2.2. Les déplacements et la mobilité comme dénominateurs de plusieurs enjeux....	13
2.3. Les projets résidentiels et les significations de l’environnement résidentiel .....	14
3. Des problématiques d’aménagement à considérer de manière nuancée.....	15
3.1. Des enjeux sur la continuité des espaces de proximité.....	15
3.2. Des enjeux sur la position métropolitaine des environnements résidentiels .....	16
3.3. Des enjeux sur la liberté de choix .....	17
PARTIE E - PISTES DE RECHERCHE .....	18
PARTIE F - RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	19

## **PARTIE A – CONTEXTE DE LA RECHERCHE**

Malgré une généralisation du vieillissement dans l'ensemble du Québec, les incidences de ce contexte démographique varieront considérablement d'un territoire à l'autre. En 2031, les régions métropolitaines québécoises concentreront entre 21,9% et 32,3% de personnes âgées de 65 ans et plus (Institut de la statistique du Québec-ISQ 2009). Si en 1981 le vieillissement se concentrait surtout dans les quartiers centraux des métropoles (Séguin, Apparicio, *et al.* 2013), en 2006 le vieillissement se déplaçait vers les territoires de première couronne de banlieues développées après la Deuxième Guerre mondiale. Si cette tendance à la décentralisation des personnes âgées dans les régions métropolitaines se maintient, ceci pourrait signifier dans les années à venir des concentrations plus importantes d'aînés dans les territoires périphériques, voire de la grande périphérie. Or, avec des densités et des mixités des usages plus faibles, les déplacements au sein de ces espaces de banlieue sont fortement dépendants de l'automobile (Negron, Séguin, *et al.* 2016; Vachon, Luka, *et al.* 2004). Ceci risque de créer des problèmes pour la population âgée résidant dans ces territoires, notamment au niveau de l'accessibilité spatiale, entraînant, entre autres, des inégalités sociales.

La distribution différenciée des personnes âgées dans le territoire québécois est aussi fortement liée aux comportements en matière de migration résidentielle, dont les motifs varient selon l'âge. Si bien des jeunes retraités (60 à 70 ans) déménagement pour « vivre autrement », chez les retraités plus âgés (70 à 84 ans) il s'agirait plutôt de « mobilités d'ajustement » (Nowik et Thalineau 2010). Le choix de la nouvelle résidence se fait alors en fonction de la proximité au réseau familial et/ou l'accessibilité aux services, notamment de santé. Au Canada, malgré une variation dans le type de logement choisi, le déménagement aura lieu le plus souvent vers un logement plus petit, mais dans la

mesure du possible, à proximité de l'ancien domicile (Lin 2005). Ainsi, les personnes âgées choisiraient d'abord un lieu géographique et ensuite un logement. L'attachement des personnes âgées à leur quartier (Lord 2010), ne serait pas étranger à ce phénomène. Au Québec, Lachance et Payeur (2012) constataient pour la période de 2006 à 2011 que les personnes âgées de 55 à 64 ans qui habitent les grands centres quittent ceux-ci pour se diriger vers les lieux de villégiature. Cette migration augmente la proportion d'aînés dans de nombreuses municipalités régionales de comté (MRC) de la région des Laurentides et de Lanaudière, de l'Outaouais et de la Mauricie. Ces régions présentent alors à la fois une hausse du nombre de personnes âgées (géronto-croissance) et une hausse de leur proportion au sein de la population totale (vieillissement) (Thouez et Bussière 2008). Les personnes très âgées qui habitent déjà ces zones de villégiature risquent aussi de migrer, mais cette fois-ci en direction des MRC à proximité des grands centres urbains, pour se rapprocher des services non disponibles dans leur milieu et pour accéder à un logement davantage adapté à leurs capacités physiques. Les villes de plus petite taille voient aussi leur population âgée augmenter. Souvent des centres régionaux, elles reçoivent une population âgée en provenance des municipalités rurales avoisinantes (Thériault et Rousseau 2010). Les problèmes de santé, l'incapacité à tenir maison et l'absence de services de santé accessibles poussant souvent des aînés des communautés rurales à déménager dans les villes de petite taille à proximité, qui possèdent notamment des services de santé.

Dans ce contexte de mobilité résidentielle et de croissance inégale du vieillissement dans les régions québécoises, il est nécessaire de mieux comprendre comment les différents types d'environnements urbains s'arriment avec les formes de vieillissement et dans quelle mesure certains de ces environnements facilitent (ou non) le vieillissement autonome des individus qui y habitent. Il est essentiel de comprendre dans quelle mesure

les territoires seront capables de répondre aux besoins et aspirations des aînés, notamment pour faciliter leur intégration à leur communauté tel que souhaité par les politiques publiques (Gouvernement du Québec 2012).

Notre recherche vise à questionner différents types d'environnements urbains et modes d'habiter au sein d'un même territoire (la région métropolitaine ou une ville moyenne), tout en soulevant les caractéristiques communes. Le territoire d'étude se situe au nord de la rivière des Outaouais et du Fleuve St-Laurent, entre Trois-Rivières et Gatineau; un territoire constitué de six régions administratives : Outaouais, Laval, Montréal, Laurentides, Lanaudière et Mauricie. Selon l'Institut de la statistique du Québec, c'est près de la moitié (47,2%) des aînés québécois qui vivra sur ce territoire en 2031 (Institut de la statistique du Québec 2009). La zone d'étude présente une diversité de formes urbaines et administratives. On y retrouve à la fois des territoires urbains densément peuplés, des territoires suburbains en croissance, des zones rurales et des secteurs de villégiature. Ce territoire compte notamment des secteurs au sein de trois régions métropolitaines de recensement (Montréal, Gatineau et Trois-Rivières) avec leur centre urbain et leurs banlieues. On y compte aussi deux agglomérations de recensement (Joliette et Shawinigan), ainsi que des zones de villégiature, aux confins du territoire, où se concentrent de plus en plus de jeunes retraités qui deviendront les aînés de demain (Ste-Agathe-des-Monts, St-Sauveur). Finalement, on y retrouve diverses typologies résidentielles où habitent les personnes âgées de ces municipalités.

**L'objectif principal** de la recherche est de déterminer dans quelle mesure, différents types d'environnements urbains permettraient à l'individu vieillissant de favoriser son expérience positive du vieillissement en fonction de différents modes de vie. Trois objectifs spécifiques sont ciblés. **Le premier objectif** consiste à identifier les types d'environnements qui concentrent les personnes plus âgées dans les villes moyennes et

les régions métropolitaines. Comment les personnes âgées se distribuent-elles au sein des territoires? Quelles sont les caractéristiques physico-spatiales de ces milieux urbains? En plus des trois formes résidentielles soulevées dans la littérature (vieillesse sur place, résidence pour aînés, communautés spontanées), trouve-t-on d'autres formes de concentrations d'aînés au Québec? **Le deuxième objectif** vise à caractériser ces concentrations d'aînés sur certains territoires. Quelles sont les caractéristiques morpho-fonctionnelles des environnements résidentiels « choisis » par les aînés? Comment ces formes peuvent-elles nuire ou favoriser une expérience positive du vieillissement et le vieillissement actif? **Le troisième objectif** consiste à faire ressortir la complexité des interventions requises pour aménager des environnements urbains qui favorisent l'autonomie chez les personnes âgées et un vieillissement actif. Existe-t-il un consensus parmi les personnes âgées, la municipalité et d'autres acteurs sur les actions prioritaires à adopter pour créer un territoire pensé pour le vieillissement? Quelles sont les actions possibles? Quelles politiques et règlements municipaux peuvent être mis en place pour favoriser la création de milieux de vie attrayants pour les aînés? **Notre hypothèse** est que les enjeux qu'implique le vieillissement sur les milieux de vie varient selon des urbanismes différenciés, engageant différentes problématiques d'aménagement et nécessitant au final des réponses adaptées et ciblées. Une telle perspective a jusqu'ici été peu considérée de manière systématique pour les territoires québécois.

## **PARTIE B – PISTES DE SOLUTION EN LIEN AVEC LES RÉSULTATS, RETOMBÉES ET IMPLICATIONS DE VOS TRAVAUX**

Notre projet de recherche s'inscrit directement au cœur des préoccupations du **Ministère de la Famille et du Ministère de la Santé et des Services sociaux**, dans le cadre de la politique « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec », qui pointe vers la création d'environnements sains, sécuritaires et accueillants pour les aînés. Puisque les **municipalités**, sont les responsables de l'aménagement urbain et des services de transport urbain sur leur territoire, il revient surtout à celles-ci de mettre en place des projets locaux et régionaux concrets facilitant le vieillissement sur place. Les résultats de cette recherche les concernent donc directement.

Que ce soit à travers les résultats des groupes de discussion ou des analyses de marchabilité de divers secteurs à l'étude, cette recherche fournit **des informations pertinentes à la mise en place d'aménagements urbains favorisant un vieillissement actif**. Dans le cas spécifique des trois arrondissements de Montréal inclus dans cette recherche, ces informations pourraient contribuer à l'élaboration (ou la mise à jour) de leur **Plan local de déplacements**.

Nos résultats au niveau des enjeux d'accessibilité et de marchabilité des territoires sont susceptibles d'intéresser les **municipalités qui disposent déjà d'un plan d'action MADA<sup>1</sup>**, notamment pour la réalisation des actions développées sous les rubriques *Habitat, Espaces extérieurs et bâtiments* et *Transport*.

Les **promoteurs de résidences pour personnes âgées** (privés, publics ou

---

<sup>1</sup> Parmi les municipalités étudiées, seule Joliette n'avait pas encore obtenu la certification MADA en date du mois d'août 2017. De plus, aucun des trois arrondissements étudiés au sein de la ville de Montréal (Ahuntsic, Verdun, Lasalle) n'avait encore élaboré son plan d'action MADA (la ville de Montréal a obtenu la certification MADA en 2012). Les résultats des groupes de discussion menés dans ces territoires pourraient contribuer à identifier les enjeux auxquels ces territoires devront faire face dans un éventuel plan d'action.

communautaires) qui cherchent à implanter de nouvelles résidences sont aussi concernés par nos résultats. Les groupes de discussion menés auprès des aînés ont notamment permis de dresser un portrait de divers éléments qui contribuent au **développement des significations du chez-soi chez les personnes âgées vivant en ville moyenne**.

### **1. Retombées immédiates ou prévues**

Nous avons développé un **site Internet** (<http://vieillirauquebec.umontreal.ca/>) qui regroupe des informations pertinentes au projet, dans un souci de valorisation des résultats. **A) Des fiches de caractérisation morpho-fonctionnelle fine** des environnements urbains avec des concentrations importantes de personnes âgées (en cours de production). Ces fiches mettent en relief les contraintes que ces environnements imposent au vieillissement autonome. **B) Des fiches de bonnes pratiques** en matière d'aménagements urbains favorables au vieillissement sur place avec des exemples du Canada et d'ailleurs. **C) Le support visuel des conférences** données dans le cadre de cette recherche, ainsi que les **résumés des articles publiés** (mise à jour continue).

De plus en plus de municipalités au Québec font usage de cartographie en ligne pour diffuser de l'information auprès de leurs résidents. Pour contribuer à cette dynamique, nous avons élaboré une **plateforme en ligne** (<http://arcg.is/1yXzem>) qui permet de visualiser sous une forme cartographique les analyses de caractérisation et de marchabilité et donne accès à des fiches individuelles. Les données peuvent être téléchargées afin d'être utilisées dans d'autres systèmes d'information géographique.

Dans le cadre de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances, nous réalisons présentement un **Guide d'actions urbaines pour un vieillissement chez-soi**. Ce guide est le résultat des consultations auprès de responsables de l'aménagement et de l'urbanisme, ainsi qu'avec des responsables municipaux de la démarche MADA. Le guide inclut des projets d'aménagement urbain au sein des territoires à l'étude qui

répondront aux enjeux soulevés lors des analyses, des consultations auprès des aînés et des ateliers avec les professionnels. Parmi les sujets abordés, mentionnons l'aménagement d'intersections et de boulevards commerciaux, des exemples d'adaptations de la réglementation en matière de zonage et l'aménagement de hubs régionaux et locaux favorables à la marche, aux déplacements actifs et aux opportunités de socialisation. Ce nouveau guide, prévu pour mars 2018, constituera certainement un atout dans la boîte à outils des urbanistes et aménagistes du Québec.

## **2. Limites et généralisation des résultats**

La recherche visait à identifier les éléments contribuant au vieillissement actif dans un contexte de villes moyennes et environnements métropolitains excentrés. Nous avons pris soin de caractériser au niveau morpho-fonctionnel une diversité d'environnements urbains (15 municipalités ou arrondissements) et réalisé des rencontres avec des personnes âgées de milieux distincts (11 municipalités). Les analyses font ressortir des éléments communs au niveau de la mobilité chez les aînés de ces territoires, malgré des variations morpho-fonctionnelles. Toutefois, **le nombre de personnes âgées consultées dans le cadre du projet ne constitue pas un échantillon représentatif** de la population âgée au Québec. Un des objectifs du projet consistait justement à aller explorer, à l'aide de cas significatifs, la diversité des enjeux posés par les différentes configurations urbaines. En ce sens, **les constats et méthodes élaborés dans le cadre de la recherche sont transférables selon des milieux comparables.**

La recherche nous a permis de développer une **approche systématique en 3 étapes** susceptible de faciliter la mise en place d'environnements favorables au vieillissement actif : 1) Caractérisation des milieux, 2) Consultation des aînés sur leurs besoins et expérience du chez-soi; 3) Travail avec les acteurs de l'aménagement à l'élaboration de pistes d'intervention. Ceci permet **d'aborder la prise de décision en se basant sur**

**des approches concrètes, mais aussi sensibles des milieux de vie.**

Un élément qui mériterait davantage d'analyse est **l'influence du fonctionnement d'une région sur les formes de vieillissement à l'échelle municipale, voire locale.**

Des recherches antérieures ont mis de l'avant cette dynamique au sein des territoires métropolitains (voir annexes 1 et 2), mais le cas des villes dévitalisées est moins bien connu. Notre recherche a montré que dans le cas de Shawinigan, les aînés doivent maîtriser des espaces régionaux, où le transport actif ne joue qu'un rôle mineur; d'autres contextes gagneraient à être analysés.

### **3. Messages clés et pistes de solution**

C'est en grande partie par l'accès à la voiture et avec l'appui du réseau familial, que les aînés vivant en ville moyenne réussissent à maîtriser leur espace d'action. Toutefois, compte-tenu que de plus en plus d'aînés vieilliront sans enfants, il faudra inévitablement leur permettre de se déplacer sans dépendre de la famille immédiate. Une réflexion doit être faite à court et moyen terme autour de **nouvelles formules de transport collectif** plus flexibles et efficaces, y compris dans ces contextes de faible densité.

Les municipalités devraient aussi **mieux encadrer l'arrivée de nouvelles résidences pour aînés sur leur territoire**, et s'assurer que l'arrivée de ces nouvelles concentrations de personnes âgées se fasse dans les secteurs les plus favorables au vieillissement actif. La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*<sup>2</sup> permet ceci, dans ses articles 113 point 16.1 (Section I Le règlement de zonage), 118.1 (Section III Le règlement de construction) et 145.31 (Section X Les usages conditionnels). En raison de leur taille, des nombreux services qu'elles offrent, mais surtout parce qu'elles regroupent en un même lieu une population éventuellement peu mobile, les résidences pour personnes âgées ne sont pas des bâtiments résidentiels quelconques. En contrôlant leur localisation, les municipalités

---

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec (2017). *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, (LRQ c. a-19.1).

pourraient faire que ces bâtiments contribuent au fonctionnement global de la ville, voire de s'en servir comme levier de redéveloppement et d'ajout de services de proximité.

Nous avons relevé des dynamiques territoriales particulières aux villes moyennes du Québec et un portrait plus complet des besoins de ces territoires en matière d'aménagement. Les municipalités concernées pourraient développer des projets en conséquence admissibles à un financement dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions* du **Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)**. En prenant connaissance des types d'interventions les plus fréquemment requis dans les villes moyennes pour favoriser le vieillissement actif, le MAMOT pourrait élaborer des lignes directrices pour de nouveaux programmes d'appui aux municipalités qui s'engagent dans la démarche MADA. Il pourrait ainsi bonifier son « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités », sous-volet 2.5. *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA)*.

Nous avons constaté que les commerces et services qui intéressent les personnes âgées se localisent souvent le long de corridors routiers dont la gestion est sous la responsabilité du **Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)**. L'identification des contraintes particulières que ces environnements imposent aux aînés, pourrait permettre au MTMDET de bonifier les démarches d'intervention le long des axes traversant des milieux urbains et périurbains<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Ministère des transports (1997). *La gestion des corridors routiers. Aménagements routiers dans la traversée des agglomérations*, 129 p.

## **PARTIE C - MÉTHODOLOGIE**

La **méthodologie comprend cinq volets**. **1)** Une analyse par cohortes d'âges à l'échelle des MRC des 6 régions à l'étude, où nous avons évalué la variation de la population d'un recensement à l'autre, entre 1996 et 2011, pour une même unité territoriale (Gill 2009). Nous avons ainsi identifié **53 municipalités de 10 000 habitants et plus** qui retenaient davantage de personnes âgées. **2)** En utilisant l'Enquête nationale des ménages de 2011, nous avons analysé la probabilité chez les aînés d'effectuer un déménagement (Marois et Bélanger, 2014). Une analyse en composantes principales (ACP) à l'échelle des aires de diffusion (AD) a été effectuée avec 5 groupes de variables : période de construction des bâtiments résidentiels, type de logements, densité de logements, densité de population, mode d'occupation résidentielle, condition des logements. Une analyse de Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) a permis de faire ressortir une **typologie d'environnements résidentiels prisés par les aînés** (voir annexe 3). **3)** Une **caractérisation morpho-fonctionnelle** et une évaluation de la **marchabilité de ces environnements** à l'aide de l'audit MAPPA (voir annexes 4 et 5) sur 17 territoires<sup>4</sup>. **4)** Des **groupes de discussion** menés dans 11 milieux (voir annexes 6 et 7). Les personnes âgées rencontrées ont été interrogées sur leur mobilité quotidienne et leurs habitudes de déplacement dans leurs quartiers et plus largement, leur région de résidence. **5)** Des **ateliers avec les responsables de l'urbanisme de 4 municipalités** (voir annexe 8), permettant d'identifier des enjeux en matière planification urbaine et régionale associés aux constats des étapes précédentes et qui serviront de base pour l'élaboration du **Guide d'actions urbaines pour un vieillissement chez-soi**.

---

<sup>4</sup> Ces territoires ont été identifiés suite à des échanges avec nos collaborateurs du milieu professionnel.

## **PARTIE D - RÉSULTATS**

Répondant aux objectifs constitutifs du projet, les enjeux différenciés que pose le vieillissement entre les environnements métropolitains et ruraux ont été abordés par les formes urbaines (caractéristiques de la trame de rues, volume et hauteurs des bâtiments, etc.) et leurs configurations fonctionnelles (accessibilité aux services, mixité des fonctions, etc.). Il s'agissait d'explorer et mieux définir l'expérience du vieillissement qu'entretiennent les personnes âgées dans différents milieux résidentiels. Nous avons abordé un problème de compréhension persistant au niveau de la complexité des obstacles que peuvent poser les caractéristiques environnementales pour le vieillissement chez-soi, dans sa communauté. Deux questions ont guidé la recherche : Comment aborder les enjeux des formes résidentielles métropolitaines et non métropolitaines au-delà de généralités ? Comment les comprendre selon les problèmes vécus par les aînés, mais également selon les avantages de différents types de milieux résidentiels? Nous avons exploré ces questions sur les environnements résidentiels selon trois formes de vieillissement initialement identifiées: 1) le vieillissement chez soi dans différents milieux, 2) le vieillissement dans la communauté dans des quartiers favorables (NORC) et 3) le vieillissement en résidence pour aînés. Celles-ci ont été précisées, mais une autre a été identifiée, soit 4) le vieillissement intergénérationnel dans des quartiers en développement.

### **1. Les dynamiques territoriales et le vieillissement sur place**

Une typologie d'environnements résidentiels en contexte non métropolitain et métropolitain nous a permis d'identifier des secteurs susceptibles de poser des défis d'aménagement distincts selon nos hypothèses (voir aussi méthodologie).

Tableau 1 – Formes résidentielles dans divers contextes (pour les détails, voir annexe 3)

<b>Contexte non métropolitain</b>	<b>Contexte métropolitain</b>
1. Secteur rural	5. Secteur pavillonnaire
2. Secteur mixte en zone rurale	6. Secteur mixte avec appartements anciens
3. Cœurs de village	7. Secteur mixte avec copropriétés
4. Secteur en transformation et de villégiature	8. Secteur de tours d'habitation

Les secteurs pavillonnaires (5) présentent des ensembles résidentiels unifamiliaux peu denses, surtout en milieu métropolitain, déjà bien documentés pour leurs enjeux de mobilité liés à l'éloignement des commerces et des services (voir annexes 1 et 2). Nous avons également montré que dans les milieux ruraux (1 et 2) de très faible densité de logements, les problèmes de dépendance automobile sont encore plus accentués. Les cœurs de village (3), avec une certaine densité d'habitation et une offre de logements relativement variée, peuvent constituer une option résidentielle attrayante pour les aînés ruraux désirant « casser maison », car ils offrent un petit noyau de services accessible sans le recours obligé à l'automobile, se comparant ainsi aux secteurs résidentiels mixtes de moyenne densité en contexte métropolitain (6 et 7).

Quant aux secteurs métropolitains, ils se déclinent majoritairement en deux types : l'un constitué de secteurs d'immeubles à appartements (6), souvent en location, dont les années de construction vont des années 1920 aux années 1960; l'autre proposant des secteurs avec une offre soutenue de logements neufs en copropriété (7). Ces deux types présentent des avantages « urbains » similaires, notamment au niveau de l'accessibilité aux commerces et services et des conditions de marchabilité. Ils soulèvent néanmoins des enjeux forts différents liés aux logements présents dans ces secteurs : l'adaptation architecturale pour l'ancien, et les coûts pour le nouveau. Finalement, le cas des secteurs

de tours d'habitation est plus complexe (8). De très petite étendue en raison de leur importante densité, ces secteurs peuvent côtoyer des secteurs en transformation ou de villégiature (4), notamment en périphérie des régions métropolitaines. Le cas des tours d'habitation peut comprendre des logements spécifiquement adaptés aux réalités du vieillissement, bien que visibles sous des formes diverses d'habitation (tours versus village de villégiature) et de territoires (métropolitains versus non-métropolitain). Il s'agit d'une offre relativement contrastée, qui attire une majorité d'aînés de plus de 65 ans.

## **2. Le point de vue des personnes vieillissantes et âgées**

Sur la base des types d'environnement résidentiels identifiés, nous avons rencontré des résidents de 11 municipalités et/ou arrondissements des 6 régions investiguées, dans le cadre de groupes de discussion. Nous présentons ici les différences, mais aussi les similitudes observées.

### **2.1. Un vieillissement différencié entre zone métropolitaine et rurale**

Une différence majeure a pu être observée au niveau du territoire de mobilité des aînés. Pour les groupes de discussion qui ont eu lieu dans des territoires en contexte métropolitain, il s'agissait d'une discussion sur l'espace du quartier de résidence, que celui-ci soit au centre, dans les quartiers péricentraux ou dans les banlieues rapprochées. Pour les groupes de discussion menés à l'extérieur des régions métropolitaines, les échanges faisaient plutôt référence à des territoires plus larges, où l'on considérait plutôt la ville, le village ou le hameau de résidence en lien avec une ville moyenne à proximité.

### **2.2. Les déplacements et la mobilité comme dénominateurs de plusieurs enjeux**

Les personnes âgées rencontrées considèrent unanimement la marche comme une activité qui marque leur quotidien. Avec la marche, elles organisent plusieurs de leurs rapports au quartier et leur participation sociale, y compris pour celles qui habitent en

résidence pour aînés. Les difficultés liées à l'âge limitent considérablement les distances parcourues à pied ou en transport en commun. La situation est encore plus difficile pour celles qui utilisent des aides à la marche (déambulateurs, cannes, etc.) notamment lorsque la destination est éloignée et impose l'usage de modes motorisés.

L'accès aux espaces de proximité (seul ou accompagné), et le fait de pouvoir se déplacer à pied, sont des facteurs qui distinguent les aînés en deux catégories: ceux qui ont la possibilité de maintenir un mode de vie actif et des possibilités de socialisation, qu'ils vivent en résidence ou pas, et ceux qui doivent s'en remettre exclusivement aux activités des résidences pour personnes âgées, ou encore au confinement à domicile advenant l'absence d'un réseau social ou familial. Cette observation est fondamentale, dans la mesure où la localisation résidentielle peut jouer un rôle, mais où la qualité de la proximité est primordiale et ce, peu importe le type d'environnement résidentiel.

### **2.3. Les projets résidentiels et les significations de l'environnement résidentiel**

Les discussions tenues dans les diverses formes urbaines métropolitaines impliquent une **diversité de choix**, tant pour **le lieu de résidence** que pour les **lieux de destination fréquentés**. On retrouve une offre d'habitation plus ou moins adaptée aux modes de vie des retraités et des aînés. Le segment du marché immobilier des résidences pour retraités avec services est particulièrement dynamique, avec des promoteurs qui développent une offre variée de résidences, tant dans la localisation des établissements que dans les gammes offertes. Il est souvent possible de trouver des appartements avec services dans, ou très près de, son lieu de résidence antérieur. Ceci n'est pas toujours le cas en milieu non métropolitain, où l'offre résidentielle est moins diversifiée, regroupant surtout des maisons unifamiliales. Toutefois, les résidences pour personnes âgées de ces milieux s'intègrent davantage au tissu urbain, avec des formes architecturales

s'apparentant à celle des habitations déjà en place. Les aînés qui y habitent ont ainsi moins l'impression d'être placés à l'écart et stigmatisés.

**L'accessibilité aux services** constitue la clé du vieillissement sur place et un facteur de choix résidentiel pour les aînés consultés. En milieu métropolitain ou urbain, les résidences pour aînés sont souvent localisées à proximité des centres commerciaux ou d'équipements de santé. Toutefois, nos analyses ont montré que cette accessibilité géographique n'est pas toujours garante de **marchabilité des environnements**. Ainsi, des rues très attrayantes avec de nombreuses activités, peuvent être peu sécuritaires et peu confortables pour marcher. Une situation inverse s'observe dans les rues locales au cœur des milieux résidentiels. La **vitalité socio-économique** des milieux affecte l'attractivité de manière différente. Ainsi, en milieu dévitalisé, les rues commerciales maintiennent difficilement une offre intéressante, poussant les aînés à rejoindre les grandes villes pour accéder aux services. Au contraire, des secteurs métropolitains avec une forte attraction (par exemple les territoires de banlieue), facilitent le maintien d'une activité commerciale qui bénéficie aussi aux personnes âgées.

### **3. Des problématiques d'aménagement à considérer de manière nuancée**

Les discussions que nous avons eues avec **les responsables de l'aménagement** des diverses municipalités montrent des enjeux différenciés en matière d'aménagement et d'urbanisme, mais également au niveau du développement régional. **Trois séries d'enjeux** émergent, nous conduisant à préciser nos hypothèses de travail et formuler des recommandations.

#### **3.1. Des enjeux sur la continuité des espaces de proximité**

Ces enjeux réfèrent à la conciliation des conflits que posent les échelles de la ville avec les échelles des espaces de vie des aînés. Les enjeux de marchabilité des territoires (échelle

de proximité) et des quartiers pratiqués de différentes façons (échelle plus vaste) sont incontournables dans la vie quotidienne et leurs rapports positifs à la ville. C'est justement ici qu'interviennent les plans d'action MADA, en lissant les frictions aîné-environnement (accès compliqué aux espaces publics par manque de connectivité dans la trame de rues, difficulté de traverser des larges boulevards pour rejoindre des aménités pourtant à proximité, absence de mobilier urbain supportant les personnes qui sont en mesure de marcher, etc.). Se dégage alors la nécessité d'assurer une continuité des parcours reliant des destinations intéressantes pour la personne âgée. Toutefois, il apparaît évidemment plus facile de bien connecter des destinations dans des environnements métropolitains, et relativement denses, que non métropolitains. Si dans les premiers les parcours à pied peuvent avoir un rôle utilitaire, dans les deuxièmes, ces parcours devront intégrer des connexions avec le transport collectif, à défaut d'avoir un rôle davantage récréatif.

### **3.2. Des enjeux sur la position métropolitaine des environnements résidentiels**

Ces enjeux concernent l'articulation et l'adaptation des modes de vie et des déplacements dans les différents environnements résidentiels étudiés, donnant de nouvelles dimensions aux problèmes de mobilité. Si la diversité des options de déplacement peut être difficile à assurer en milieu métropolitain, notamment dans les secteurs pavillonnaires, la mobilité et les déplacements dans les milieux non métropolitains gagnent un niveau supplémentaire de complexité. Les groupes de discussion ont montré la pression considérable de la mobilité quotidienne des aînés sur leurs réseaux familiaux et d'amitiés ou encore communautaires, une mobilité qui ne se limite pas au quartier de résidence, mais qui s'inscrit dans une logique très souvent régionale. Le risque de résignation à une qualité de vie moindre à l'extérieur des aires métropolitaines, tout comme une réelle limitation d'activités, sont des réalités que nous avons observées. La dévitalisation des

tissus socio-économiques de certains environnements hors des régions métropolitaines amène des questions plus larges que l'accessibilité piétonne ou la proximité aux commerces et services quotidiens. C'est bien à une échelle plus large et surtout urbanistique, qui s'inscrit dans des logiques de métropolisation et de développement régional, à l'échelle des MRC, que le vieillissement devrait être abordé.

### **3.3. Des enjeux sur la liberté de choix**

La troisième série d'enjeux concerne la liberté de choix résidentiel chez les aînés. Ce choix implique soit de déménager en résidence pour aînés, soit de continuer à vivre de manière indépendante. Si l'autonomie est fortement tributaire de l'état de santé de l'individu, elle est également liée aux opportunités offertes au sein des territoires de résidence. Des destinations de proximité accessibles et des environnements marchables permettent de conserver une continuité dans le mode de vie malgré des changements dans l'état de santé. Mais ces opportunités concernent aussi la présence d'options résidentielles disponibles et connues, dans le milieu de résidence, pour éviter les choix par défaut.

Une fois en résidence pour aînés, la capacité de choix doit demeurer, mais à une autre échelle, soit dans les activités possibles à l'intérieur et dans les environs de la résidence. En milieu métropolitain, le nombre élevé d'aînés s'accompagne d'une certaine diversité dans l'offre de résidences. Il est ainsi plus facile pour les aînés d'habiter dans un logement en dehors des résidences pour personnes âgées. Toutefois, hors des aires métropolitaines, les gammes et le nombre d'unités de logement avec services sont plus limités. Ainsi, pour la liberté de choix, aux enjeux de localisation des résidences pour aînés dans des zones favorables au vieillissement, et pour tous les milieux que nous avons explorés, s'ajoute un enjeu de disponibilité.

## **PARTIE E - PISTES DE RECHERCHE**

**Piste 1 : Mise en place de zones favorables au vieillissement.** Si une municipalité peut se considérer « amie des aînés », vieillir de manière autonome et l'expérience positive du vieillissement sur place ne peuvent prendre place que sous certaines conditions. Comment identifier ces lieux au sein des municipalités? Comment assurer leur intégration aux politiques urbaines et régionales en vigueur? Quel serait le rôle de la réglementation dans leur développement? Il s'agit ici d'une piste cruciale de recherche.

**Piste 2 : Le rôle de l'aménagement du territoire.** Telle que mise en place actuellement au sein des municipalités du Québec, la démarche MADA a indéniablement permis de dynamiser les milieux d'un point de vue social. Toutefois, nous constatons que les résultats sont plus mitigés du point de vue de l'aménagement. Ainsi, outre des actions ponctuelles visant à pallier à des problèmes spécifiques (ex. réaménagement des intersections, service d'accompagnement pour motif médical, etc.) il est difficile de parler d'une intégration des enjeux du vieillissement dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme. Comment intégrer cette démarche au processus de prise de décision en urbanisme? L'approche que nous avons développée dans le cadre de ce projet (caractérisation + consultation + intégration), et le ***Guide d'actions urbaines pour un vieillissement chez-soi*** constituent à cet égard des pilotes intéressants à répliquer.

**Piste 3 : Applicabilité de la démarche MADA aux enjeux de la mobilité régionale.**

Si la démarche MADA a permis de répondre à des enjeux de proximité locale, davantage de recherches pourraient s'intéresser aux enjeux régionaux de la mobilité. Ceci est particulièrement important dans le contexte actuel de généralisation de la mobilité automobile, de superposition des logiques de mobilité et de régionalisation des territoires de mobilité quotidienne, notamment en dehors des milieux métropolitains.

## **PARTIE F - RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Gill, D. (2009). *Les effets probables du vieillissement de la population sur le marché de l'habitation: étude prospective*, Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Dossier 6585-G093-3: 159 p

Gouvernement du Québec (2012). *Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Ministère de la famille et des aînés. Québec: 200 p.

Institut de la statistique du Québec-ISQ (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*: 132 p.

Lachance, J. F. et F. Payeur (2012). "Le profil migratoire des aînés sur le territoire québécois au cours de la période 2006-2011". R. S. et J. Poirier. *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*. Québec, Institut de statistique du Québec: 235-252.

Lin, J. (2005). Les changements de logement chez les personnes âgées. *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada. Hiver, 11-008: 24-29.

Lord, S. (2010). "Vieillir en banlieue : Entre choix et contrainte". J.-P. Lévy, J.-Y. Authier et C. Bonvalet. *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*. Lyon, Presses universitaires de Lyon: 249-270.

Marois, G. et A. Bélanger (2014). "Déterminants de la migration résidentielle de la ville centre vers la banlieue dans la région métropolitaine de Montréal: clivage linguistique et fuite des francophones." *Canadian Geographer/Géographe canadien*. 58(2): 141-159.

Negron-Poblete, P. et S. Lord (2014). « Marchabilité des environnements urbains autour des résidences pour personnes âgées de la région de Montréal: application de l'audit MAPPA ». *Cahiers de géographie du Québec*, 58(164), 233-257.

Negron, P., A.-M. Séguin et P. Apparicio (2012). "L'accessibilité à pied pour les résidents âgés du Vieux-

Longueuil, des problèmes à l'horizon". P. Negron et A.-M. Séguin. *Vieillesse et enjeux d'aménagement: regards à différentes échelles*. Montréal, Québec, Presses de l'Université du Québec: 155-178.

Negron-Poblete, P., Séguin, A. M., et Apparicio, P. (2016). "Improving walkability for seniors through accessibility to food stores: a study of three areas of Greater Montreal". *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 9(1), 51-72.

Nowik, L. et A. Thalineau (2010). "La mobilité résidentielle au milieu de la retraite: un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales." *Espace populations sociétés* 1: 13 p.

Séguin, A.-M., P. Apparicio et P. Negron (2013) "La répartition de la population âgée dans huit métropoles canadiennes de 1981 à 2006: un groupe de moins en moins ségrégué". *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne]. mis en ligne le 11 avril 2013, consulté le 02 décembre 2013. URL : <http://cybergeo.revues.org/25860> ; DOI : 10.4000/cybergeo.25860

Thériault, J. et I. Rousseau (2010). "Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale". M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette et al. *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*. Montréal, PUQ: 349-367.

Thouez, J. P. et Y. Bussière (2008). "Vieillesse de la population et déséquilibres démographiques au Québec, 2001-2021." *Canadian Journal of Regional Science* 31(2): 277-288.

Vachon, G., N. Luka et D. Lacroix (2004). "Complexity and contradiction in the ageing early postwar suburbs of Québec City". K. Stanilov et B. C. Scheer. *Suburban form: an international perspective*. London, Routledge: 38-60.

## **Annexe 1 – État des connaissances**

Notre recherche s'inscrit dans le paradigme des interactions entre la personne âgée et son environnement (Lawton et Nahemow 1973; Kahna, Lovegreen, *et al.* 2003; Rowles et Ohta 1983), ainsi que des recherches sur l'impact de l'aménagement spatial sur les modes de vie des aînés et leur santé. L'environnement de l'aîné ne doit pas être considéré uniquement comme une source de stress, mais également comme un univers où l'acteur possède un rôle, celui de la mobilisation des ressources présentes dans son environnement (Lawton 1998). Il s'agit ici de créer ou d'intervenir sur les environnements de manière à fournir des conditions qui permettront à la personne âgée d'avoir une certaine maîtrise de son environnement résidentiel (Golant 2012), lui facilitant l'adaptation à la perte de capacités qui surviennent avec l'avancée en âge.

Le vieillissement de la population s'observe dans des milieux urbains aux caractéristiques morphologiques et fonctionnelles très différentes. Au sein des régions métropolitaines, les environnements urbains sont très variés. On retrouve des quartiers anciens denses et mixtes avec une bonne accessibilité en transport en commun et actif, tout comme des environnements, développés suivant une logique de secteurs, fragmentés et monofonctionnels et où l'accessibilité est assurée par l'automobile (Biba, Thériault *et al.* 2008). D'un autre côté, dans les municipalités de plus petite taille, la mixité des usages et la densité résidentielle sont moins fortes. Ces territoires demeurent toutefois relativement étendus et rendent l'usage de l'automobile incontournable (Fortin, Després *et al.* 2002 et 2011). Fondamentalement, ces deux types de territoires vieillissants impliqueront des enjeux différenciés en matière d'urbanisme et d'aménagement qu'il importe d'identifier dès maintenant afin d'aider les municipalités à mieux prévoir les implications du vieillissement de la population au sein de leurs territoires.

Afin de réaliser leurs activités, les personnes âgées doivent souvent compter sur l'appui de leurs proches-aidants. Si bien que les enfants sont souvent les premiers à venir en appui à leurs parents âgés, tout comme les réseaux de connaissances. Or, la mobilité géographique de la famille et le fait que les personnes ont aujourd'hui moins d'enfants, font en sorte qu'il est peut-être nécessaire de revoir le rôle du proche-aidant (Ducharme 2012) et de permettre aux personnes âgées de pouvoir compter davantage sur elles-mêmes (Carrière, Keefe, *et al.* 2008). C'est dans ce contexte qu'un aménagement du territoire apte à maintenir l'autonomie des personnes âgées s'impose.

Face au vieillissement marqué de leur population, plusieurs villes souhaitent mettre en place des actions visant à créer des milieux favorables aux personnes âgées, où la participation, la santé et la sécurité apparaissent comme des composantes essentielles à la qualité de vie des aînés et au « vieillissement actif » (Organisation mondiale de la santé -OMS 2007). L'environnement physique doit permettre à l'aîné de fonctionner et de réaliser ses activités quotidiennes, ainsi que d'interagir avec d'autres individus, pas forcément âgés. Il est donc essentiel de favoriser les interactions sociales, tout comme la mise en place des conditions matérielles qui contribuent à l'autonomie et au bien-être des aînés (Lui, Everingham, *et al.*, 2009). Des milieux favorables aux aînés devraient offrir des conditions nécessaires pour leur permettre de vivre de manière autonome et contribuer à une expérience positive du vieillissement. Trois dimensions clé de l'environnement physique permettent de favoriser cette expérience : les formes d'habitat, le transport et l'espace extérieur au logement.

Les **formes d'habitat** qui attirent les personnes âgées varient considérablement. La plus naturelle, le **vieillissement sur place**, résulte du vieillissement des ménages installés dans un territoire depuis des décennies. L'individu est attaché à son chez-soi, son

logement, et le territoire où il a passé une grande partie de sa vie active (Lord et Després 2011). Le domicile permet alors aux personnes âgées de faire un lien avec leur passé, il leur donne le sentiment de continuité, elles sont en contrôle, en sécurité (Balard et Somme 2011). Cette formule peut toutefois devenir problématique lorsque surviennent des problèmes de santé majeurs, notamment ceux associés à la sécurité, et d'autres de nature psychologique, alors que l'accessibilité à certaines pièces du logement peut s'avérer de plus en plus difficile (Morales et Rousseau 2010, Nowik et Thalineau 2010; Collombet et Gimbert 2013). L'incapacité et la sécurité, et dans une moindre mesure le coût pour adapter le logement aux nouveaux besoins qui surviennent avec le vieillissement, constituent les principales raisons pour lesquelles les personnes âgées choisissent de déménager (Thalineau et Nowik 2009, Oswald, Schilling et al. 2002). Des motivations liées à l'accessibilité et à la proximité des aménités urbaines ou à la famille (Arcand 2001) constituent d'autres raisons.

Pour les personnes âgées qui souhaitent diminuer les contraintes liés au maintien de leur logement, le déménagement vers des **résidences avec services**, un deuxième type de forme résidentielle, constitue une option. Les services offerts dans ces résidences vont au-delà du simple hébergement et repas (services médicaux, pharmacie, service de transport, entre autres), ils visent à permettre aux personnes âgées de conserver certains éléments de leur « chez-soi » construit et vécu durant leur vie active (Bigonnesse 2012). Toutefois, on observe une tendance de plus en plus forte à intégrer à l'intérieur même des résidences des ressources qui habituellement se localisent au sein de l'espace urbain (bibliothèque, services de santé, etc.), créant une ségrégation entre ceux qui ont accès aux résidences privées, et les autres, qui s'en remettent aux services plus ou moins accessibles dans la communauté (Bigonnesse, Garon et al. 2011). Bien que l'on trouve

des résidences avec services dans la grande majorité des municipalités du Québec, leur taille et les services offerts vont varier souvent en fonction de la taille du territoire. Dans les régions métropolitaines, le nombre élevé de personnes âgées permet le développement de résidences de très grande taille avec une grande diversité dans l'offre de logements et de services. Dans les territoires moins denses, les résidences sont de plus petites tailles et offrent moins de services.

Les concentrations au sein de **communautés vieillissantes spontanées** (connues sous le sigle NORC, de par ses sigles en anglais), constituent une troisième forme résidentielle prisée par les personnes âgées. Ces communautés se développent dans des secteurs plus ou moins denses, ayant des commerces et des services à proximité, des attraits physiques et qui permettent une proximité spatiale ou fonctionnelle au réseau de famille et d'amis (Hunt 1992). Ces regroupements permettent aux aînés de maintenir une relative autonomie et sécurité sans être contraints à habiter dans une résidence pour personnes âgées.

Le **transport** est une autre caractéristique liée à l'environnement physique qui a une incidence sur le vieillissement autonome, et particulièrement sur le vieillissement actif. Les recherches l'abordent du côté de l'accessibilité spatiale ou de la mobilité quotidienne. Au Québec, les recherches qui s'intéressent à **l'accessibilité** des territoires en tenant compte des besoins des personnes âgées s'intéressent surtout à l'accessibilité géographique aux biens et services courants (Apparicio et Séguin 2006; Negron, Séguin, *et al.* 2012; Paez, Mercado, *et al.* 2010). Pour la région de Québec, c'est plutôt la **mobilité quotidienne** des individus âgés au sein de la métropole qui a fait l'objet d'analyses. Que ce soit en comparant la mobilité selon les genres (Vandersmissen, 2012), ou en analysant les stratégies d'adaptation mises en place pour faire face au déclin

des compétences de mobilité, demeurer mobiles et ainsi continuer à vivre chez soi (Lord 2010). Que ce soit à travers le prisme de l'accessibilité ou de la mobilité quotidienne, ces recherches soulèvent les difficultés que posent de nombreux environnements dans un contexte de vieillissement sur place, notamment en raison du peu d'alternatives qu'offrent certains territoires à l'usage de l'automobile.

La **capacité à se déplacer au sein de l'espace extérieur au logement** chez les personnes âgées est fortement liée à leur qualité de vie (Alsnih et Hensher 2003, Fobker et Grotz 2006). Outre les avantages liés à la réalisation d'une activité physique, il existerait aussi une forte corrélation entre la possibilité pour les aînés de réaliser des activités de manière autonome, surtout à l'extérieur de leur résidence, leurs capacités de mobilité et leur qualité de vie (Sugiyama, Thompson, *et al.* 2009; Banister et Bowling 2004; Nordbakke 2013). La possibilité de réaliser des déplacements à pied constitue un facteur important dans l'expérience positive du vieillissement, puisque la marche apporterait des bénéfices psychologiques aux aînés (Spinney, Scott, *et al.* 2009; Day 2008; Cao, Mokhtarian, *et al.* 2010). La littérature soulève aussi l'importance des caractéristiques de l'espace urbain qui contribuent à créer une expérience agréable (Michael, Green *et al.* 2006) et sécuritaire (Lockett, Willis, *et al.* 2005; Borst, Miedema, *et al.* 2008) de la marche.

Toutes ces recherches confirment l'importance d'approfondir les connaissances sur la relation que les personnes âgées entretiennent avec leur environnement immédiat afin d'identifier les contraintes et possibilités qu'impose le territoire aux formes de vieillir. Elles soulèvent aussi le rôle clé des acteurs responsables de l'aménagement du territoire dans la réflexion, puisque les politiques urbaines mises en place par les municipalités affectent l'accessibilité des territoires et peuvent avoir des impacts sur la mobilité et la participation

des personnes âgées au sein de leur communauté. Nous considérons donc primordial d'analyser la manière dont les milieux urbains au Québec peuvent affecter les formes de vieillissement des aînés qui y habitent. D'autant plus que les caractéristiques morpho-fonctionnelles varient considérablement d'un territoire à un autre, modulant d'autant les formes de vieillissement de leurs populations. De plus, c'est en partie par des interventions dans l'environnement urbain que l'on pourra éviter que la personne âgée soit prisonnière de son logement. Si le logement peut être adapté plus ou moins rapidement pour répondre aux nouveaux besoins qui surviennent avec le vieillissement, il en va tout autrement avec la morphologie des villes. Des réaménagements sont possibles, mais ils ne peuvent toucher l'ensemble du territoire et doivent se limiter à des lieux spécifiques, particulièrement à ceux qui jouent un rôle clé dans les modes de vie des aînés.

À notre connaissance, aucune recherche au Québec n'aborde de façon comparée la question de l'adaptation morphologique et fonctionnelle des territoires au vieillissement et ce, à la fois en zone métropolitaine et dans les villes moyennes. En dehors des travaux menés au sein des régions métropolitaines de Québec (Fortin, Després, *et al.*, 2011; Lord et Després 2011) ou de Montréal (Negron, Séguin, *et al.* 2012; Lavoie, Rose, *et al.* 2011), les recherches n'abordent pas de manière spécifique les enjeux d'aménagement urbain liés au vieillissement. Les recherches qui étudient les implications du vieillissement au sein de milieux de plus petite taille (Thériault et Rousseau 2010, Rochman et Tremblay 2011) n'analysent pas les milieux bâtis ni leur adéquation en lien avec le vieillissement. De plus, au Québec, les rares analyses qui observent simultanément les formes urbaines et les modes de vie associés au vieillissement se limitent souvent à une seule forme résidentielle ou à un seul territoire administratif. La recherche proposée permettra de

questionner à un niveau morpho-fonctionnel détaillé différents types d'environnements urbains et de modes d'habiter au sein de territoires administratifs distincts (en région métropolitaine ou en ville moyenne), tout en soulevant leurs caractéristiques communes.

## **Annexe 2 – Bibliographie complète**

- Alsnih, R. et D. A. Hensher (2003). "The mobility and accessibility expectations of seniors in an aging population." *Transportation Research Part A: Policy and Practice* 37(10): 903-916.
- Apparicio, P. et A.-M. Séguin (2006). "L'accessibilité aux services et aux équipements: un enjeu d'équité pour les personnes âgées résidant en HLM à Montréal." *Cahiers de géographie du Québec* 50(139): 23-44.
- Arcand, M. (2001). "La personne âgée prévoyante." *Le Médecin du Québec* 36(8): 39-44.
- Balard, F. et D. Somme (2011). "Faire que l'habitat reste ordinaire. Le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile." *Gérontologie et société* (1): 105-118.
- Banister, D. et A. Bowling (2004). "Quality of life for the elderly: the transport dimension." *Transport Policy* 11(2): 105-115.
- Biba, G., M. Thériault, P. Y. Villeneuve et F. Des Rosiers (2008). "Aires de marché et choix des destinations de consommation pour les achats réalisés au cours de la semaine—Le cas de la région de Québec." *The Canadian Geographer/Le Géographe Canadien* 52(1): 38-63.
- Bigonnesse, C. (2012). *Les enjeux de l'habitation destinée aux aînés au Québec: La notion de chez-soi au coeur d'un processus de développement des communautés*, Université de Sherbrooke. Mémoire de maîtrise en Service social: 185 p.
- Bigonnesse, C., S. Garon, M. Beaulieu et A. Veil (2011). "L'émergence de nouvelles formules d'habitation: mise en perspective des enjeux associés aux besoins des aînés." *Économie et Solidarités* 41(1-2): 88-103.
- Borst, H. C., H. M. E. Miedema, S. I. de Vries, J. M. A. Graham et J. E. F. van Dongen (2008). "Relationships between street characteristics and perceived attractiveness for walking reported by elderly people." *Journal of Environmental Psychology* 28(4): 353-361.
- Cao, X., P. L. Mokhtarian et S. L. Handy (2010). "Neighborhood Design and the Accessibility of the Elderly: An Empirical Analysis in Northern California." *International Journal of Sustainable Transportation* 4(6): 347-371.
- Carrière, Y., J. Keefe, J. Légaré, X. Lin, G. Rowe, L. Martel et S. Rajbhandary (2008). *Projection de la disponibilité future du réseau de soutien informel des personnes âgées*

*et évaluation de son incidence sur les services de maintien à domicile.* Document de recherche. No 91F0015M au catalogue — No 009, Statistique Canada, 25 p.

Collombet, C. et V. Gimbert (2013). *Vieillesse et espace urbain. comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés?* Note d'analyse 323 (février), Centre d'analyse stratégique (France).

Day, R. (2008). "Local environments and older people's health: dimensions from a comparative qualitative study in Scotland." *Health & Place* 14(2): 299-312.

Ducharme, F. (2012). "Prendre soin d'un parent âgé vulnérable, une réflexion sur le concept de «proche aidant» et de ses attributs." *Les cahiers de l'année gérontologique*: 1-5.

Fobker, S. et R. Grotz (2006). "Everyday Mobility of Elderly People in Different Urban Settings: The Example of the City of Bonn, Germany." *Urban Studies* 43(1): 20.

Fortin, A., C. Després et G. Vachon (2002). *La banlieue revisitée*, Nota bene, 302 p.

Fortin, A., C. Després et G. Vachon (2011). *La banlieue s'étale*, Nota bene, 412 p.

Gill, D. (2009). *Les effets probables du vieillissement de la population sur le marché de l'habitation: étude prospective*, Société canadienne d'hypothèque et de logement. Dossier 6585-G093-3: 159 p.

Golant, S. M. (2012). "Out of their residential comfort and mastery zones: Toward a more relevant environmental gerontology". *Journal of Housing for the Elderly*, 26(1-3) : 26-43.

Gouvernement du Québec (2017). *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec. Bilan du plan d'action 2012-2017.* Ministère de la famille.

Gouvernement du Québec (2012). *Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté, au Québec.* Ministère de la famille et des aînés. Québec: 200 p.

Hunt, M. E. (1992). "The design of supportive environments for older people." *Journal of Housing for the Elderly* 9(1-2): 127-140.

Institut de la statistique du Québec-ISQ (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*: 132 p.

Kahana, E., Lovegreen, L., Kahana, B. et M. Kahana (2003). "Person, environment, and person-environment fit as influences on residential satisfaction of elders". *Environment and Behavior*, 35(3), 434-453.

- Lachance, J. F. et F. Payeur (2012). "Le profil migratoire des aînés sur le territoire québécois au cours de la période 2006-2011". R. S. et J. Poirier. *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*. Québec, Institut de statistique du Québec: 235-252.
- Lavoie, J.-P., D. Rose, V. Burns et V. Covanti (2011). "La gentrification de La Petite-Patrie. Quelle place et quel pouvoir pour les aînés?" *Diversité urbaine* 11(1): 59-80.
- Lawton, M. P. (1998). "Environment and aging: Theory revisited". R. Scheidt et P. Windley. *Environment and aging theory: A focus on housing*. New York, Springer. 26: 1-31.
- Lawton, M. P. et L. Nahemow (1973). "Ecology and the aging process". C. Eisdorf et M. P. Lawton. *The psychology of adult development and aging*. Washington, DC, American Psychological Association: 619- 670.
- Lin, J. (2005). "Les changements de logement chez les personnes âgées". *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada. Hiver, 11-008: 24-29.
- Lockett, D., A. Willis et N. Edwards (2005). "Through Seniors' Eyes: An Exploratory Qualitative Study to Identify Environmental Barriers to and Facilitators of Walking." *CJNR (Canadian Journal of Nursing Research)* 37: 48-65.
- Lord, S. (2010). "Vieillir en banlieue : Entre choix et contrainte". J.-P. Lévy, J.-Y. Authier et C. Bonvalet. *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*. Lyon, Presses universitaires de Lyon: 249-270.
- Lord, S., et C. Després (2011). "Vieillir en banlieue nord-américaine. Le rapport à la ville des personnes âgées". *Gérontologie et société*, (1), 189-204.
- Lui, C. W., J. A. Everingham, J. Warburton, M. Cuthill et H. Bartlett (2009). "What makes a community age-friendly: A review of international literature." *Australasian Journal on Ageing* 28(3): 116-121.
- Michael, Y. L., M. K. Green et S. A. Farquhar (2006). "Neighborhood design and active aging." *Health & Place* 12: 734-740.
- Morales, E. et J. Rousseau (2010). "Which Areas of the Home Pose Most Difficulties for Adults with Motor Disabilities?" *Physical & Occupational Therapy in Geriatrics* 28(2): 103-116.

- Negron-Poblete, P., A.-M. Séguin et P. Apparicio (2012). "L'accessibilité à pied pour les résidents âgés du Vieux- Longueuil, des problèmes à l'horizon". P. Negron et A.-M. Séguin. *Vieillesse et enjeux d'aménagement: regards à différentes échelles*. Montréal, Québec, Presses de l'Université du Québec: 155-178.
- Negron-Poblete, P., Séguin, A. M., et Apparicio, P. (2016). Improving walkability for seniors through accessibility to food stores: a study of three areas of Greater Montreal. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 9(1), 51-72.
- Nordbakke, S. (2013). "Capabilities for mobility among urban older women: barriers, strategies and options." *Journal of Transport Geography* 26: 166-174.
- Nowik, L. et A. Thalineau (2010). "La mobilité résidentielle au milieu de la retraite: un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales." *Espace populations sociétés* 1: 13 p.
- Organisation mondiale de la santé -OMS (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*, Organisation mondiale de la santé, 78 p.
- Oswald, F., O. Schilling, H.-W. Wahl et K. Gäng (2002). "Trouble in paradise? Reasons to relocate and objective environmental changes among well-off older adults." *Journal of Environmental Psychology* 22(3): 273-288.
- Paez, A., R. G. Mercado, S. Farber, C. Morency et M. Roorda (2010). "Accessibility to health care facilities in Montreal Island: an application of relative accessibility indicators from the perspective of senior and non- senior residents." *International Journal of Health Geographics* 9(1): 59-80.
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2011). "Services et seniors: l'impact du programme mada sur le développement des services municipaux communautaires et privés au Québec." *Gérontologie et société*(4): 285-339.
- Séguin, A.-M., P. Apparicio et P. Negron (2013) "La répartition de la population âgée dans huit métropoles canadiennes de 1981 à 2006: un groupe de moins en moins ségrégué". *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne]. mis en ligne le 11 avril 2013, consulté le 02 décembre 2013. <http://cybergeo.revues.org/25860> ; DOI : 10.4000/cybergeo.25860.
- Spinney, J. E. L., D. M. Scott et K. B. Newbold (2009). "Transport mobility benefits and quality of life: A time-use perspective of elderly Canadians." *Transport Policy* 16(1): 1-11.

- Sugiyama, T., C. W. Thompson et S. Alves (2009). "Associations Between Neighborhood Open Space Attributes and Quality of Life for Older People in Britain." *Environment and Behavior* 41(1): 3-21.
- Thalineau, A. et L. Nowik (2009). "Être en «milieu de retraite» et choisir de vivre ailleurs." *Lien social et Politiques* (62): 99-109.
- Thériault, J. et I. Rousseau (2010). "Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale". M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette et al. *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales*. Montréal, PUQ: 349-367.
- Thouez, J. P. et Y. Bussière (2008). "Vieillissement de la population et déséquilibres démographiques au Québec, 2001-2021." *Canadian Journal of Regional Science* 31(2): 277-288.
- Vachon, G., N. Luka et D. Lacroix (2004). "Complexity and contradiction in the ageing early postwar suburbs of Québec City". K. Stanilov et B. C. Scheer. *Suburban form: an international perspective*. London, Routledge: 38-60.
- Vandersmissen, M.-H. (2012). "Mobilité et espaces d'activité des 65 ans et plus dans la région de Québec". P. Negron-Poblete et A.-M. Séguin. *Vieillissement et enjeux d'aménagement: regards à différentes échelles*. Montréal, Québec, Presses de l'Université du Québec: 31-65.

### Annexe 3 – Détail des formes résidentielles

<b>Formes résidentielles non métropolitaines</b>	
<b>1. Secteur rural</b>	<b>3. Cœurs de village</b>
Secteur de très faible densité résidentielle, associée à un habitat dispersé avec une forte présence de terrains à usage agricole.	Secteurs au sein des noyaux villageois des zones rurales. Ils offrent une intensité d'occupation du sol un peu plus élevée, où le tissu résidentiel se combine avec la présence d'anciennes rues commerciales, parfois l'objet d'actions de revitalisation.
<b>2. Secteur mixte en zone rurale</b>	<b>4. Secteur en transformation et de villégiature</b>
Secteurs de faible densité, avec des formes urbaines plus variées, composées principalement de maisons unifamiliales, et de petits plex.	Secteurs en lointaine périphérie des métropoles disposant de zones touristiques et de villégiature à proximité. Il s'agit de secteurs résidentiels saisonniers, mais qui reçoivent de plus en plus une population qui choisit de s'y installer de manière permanente, tout au long de l'année.
<b>Formes résidentielles métropolitaines</b>	
<b>5. Secteur pavillonnaire</b>	<b>7. Secteur mixte avec copropriétés</b>
Secteurs très présents dans les zones à l'étude. Développés surtout après la Deuxième Guerre mondiale, ces secteurs se retrouvent dans des territoires de banlieue ou périphériques des régions métropolitaines.	Secteurs des villes-centres des régions métropolitaines, souvent à proximité des secteurs mixtes avec appartements anciens. On y retrouve une mixité dans le cadre résidentiel, mais aussi dans les usages du sol. La présence de copropriétés résulte d'une construction plus récente du cadre bâti.
<b>6. Secteur mixte avec appartements anciens</b>	<b>8. Secteur de tours d'habitation</b>
Secteurs qui correspondent aux anciens quartiers ouvriers des villes-centres des régions métropolitaines. On en retrouve aussi dans les noyaux des premières couronnes de banlieue. Secteurs qui présentent une forte densité résidentielle et mixité commerciale.	Secteurs développés plus récemment. Parfois localisés sur des terrains qui ont fait l'objet d'un changement majeur dans l'usage du sol, ou au sein de projets de densification urbaine.

#### **Annexe 4 – Variables de caractérisation urbaine**

Densité de population (brute, nette)

Taille des îlots

Proportion de logements de type plex

Proportion de logements dans des immeubles de moins de 5 étages

Proportion de logements dans des immeubles de 5 étages et plus

Proportion de logements dans des maisons individuelles non attenantes

Proportion de logements dans des maisons en rangée

Proportion de logements dans des maisons jumelées

Accessibilité aux aménités urbains dans un rayon de 700 mètres : centres commerciaux, banques, cliniques médicales, épiceries, pharmacies

## Annexe 5 – Grille MAPPA appliquée dans les territoires

Intersection au début du segment	16. Type d'obstacles sur les trottoirs	30. Type de mobilier présent (hors de l'arrêt de TC)
1. Présence d'aide aux piétons dans l'intersection	Aucun	Aucun
Aucune (aller à Q3)	Poteaux	Poubelle
Panneau d'arrêt	Mobilier urbain	Boîte postale
Céder le passage	Bornes fontaines / Parcomètres	Banc
Marquage au sol avec deux lignes	Tables / Chaises	Tables et chaises
Marquage avec pavé uni	Arbres	31. Caractéristiques des bancs dans le segment
Marquage avec bandes	Grilles / Bouches d'égout	Ne s'applique pas
Bouton d'appel	Vélos garés	Dossier
Feu de signalisation pour voiture	Voitures stationnées	Accoudoir
Feu de signalisation pour piétons	Poubelles / Bacs de recyclage	Abimé
Décompte pour piétons (aller à Q2)	Trottoir en réparation	Vandalisé
Avancée de trottoir (saillie)	17. État des trottoirs dans le segment	32. Présence de zone d'ombre due à la végétation
2. Temps octroyé aux piétons à la lumière (total)	Faible	Oui = 1 Non = 2
Durée en secondes	Dalles décalées	<b>Caractéristiques de la chaussée</b>
3. Détérioration ou Obstacles de la zone de chaussée traversée	Bon	33. Présence de travaux de réparation
Oui = 1 Non = 0	<b>Occupation du sol/bâtiment</b>	Oui = 1 Non = 2
4. Présence d'abaissé de trottoir au début du segment	18. Type d'activités qu'on y retrouve	34. Pente du segment
Oui = 1 Non = 0 (aller à Q6)	Mur aveugle	Plate ou douce
5. État de l'abaissé de trottoir au début du segment	Résidentiel	Modérée
Rainuré / Bosselé	Restaurant / Café / Bar	Forte
Fissuré / Troué	Terrasses (Resto)	35. Nombre de voies
Obstacle à la descente	Banque	Circulation
Détérioration à la jonction avec la chaussée	Coiffeur / Nettoyeur	Stationnement sur rue
<b>Zones tampon</b>	Épicerie / Boulangerie / Boucherie	36. Sens de circulation dans le segment
6. Présence de zone tampon entre le trottoir et la rue	Dépanneur	Sens unique
Oui = 1 Non = 2 (aller à Q8)	Pharmacie / CLSC / Clinique	Double sens
7. Caractéristiques dominantes de la zone tampon	Église / Lieu de culte	37. Présence de terre-plein
Arbres	Centre communautaire / Bibliothèque	Oui = 1 Non = 2
Gazon	Centre commercial	38. Présence d'aménagements réduisant la vitesse de circulation
Arbustes	Espace vert	Aucun
Bacs à fleurs	Autre	Dos d'âne / Ralentisseurs de vitesse
Pavé uni	19. Présence de nombreux locaux vacants	Passage piéton marqué
Béton / Asphalte	Oui = 1 Non = 2	Avancée de trottoir (saillie) hors intersection
Poteaux / Signalisation / Lampadaires	20. Présence de commerces avec vitrines	Signalisation piétonne / Zone 30
Terrasses (Resto)	Oui = 1 Non = 2 (aller à Q23)	Signalisation pour zone scolaire
Mobilier		

## Grille MAPPA appliquée dans les territoires (suite)

8. Marge (>1m) entre le bâti et le trottoir Oui = 1 Non = 2 (aller à Q10) Moins de 10 pieds (3m) Entre 10 et 20 pieds (3 et 6m) Entre 20 et 30 pieds (6 et 9m) Plus 30 pieds (9m) Pas de bâti le long du segment	21. Type de vitrine dominant dans le segment Commerce de détail Restauration Très mixte	<b>Entretien</b> 39. Présence de dégradation sur les bâtiments Aucune Graffitis Manque d'entretien majeur Vitres brisées
9. Type de marge dans le segment Stationnement extérieur (résidence) Marge avant aménagée (végétation, mobilier) Marge avant non aménagée Sortie de garage (collectif) Zone de stationnement (collectif) Stationnement collectif séparé d'un espace vert Terrasses Ne s'applique pas	22. Présence de marches pour accéder aux locaux Oui = 1 Non = 2	40. Présence d'éclairage destiné aux piétons Oui = 1 Non = 2
10. Présence de piste ou bande cyclable Oui = 1 Non = 2	23. Présence de terrains en construction Oui = 1 Non = 2	41. Nombreux déchets dans le segment Oui = 1 Non = 2 (aller à Q42) Petits Gros
<b>Trottoirs</b>	24. Présence de terrains vacants Oui = 1 Non = 2 (aller à Q25) Bardés Non bardés	<b>Intersection à la fin du segment</b>
11. Présence de trottoirs dans le segment Oui = 1 Non = 2 (aller à Q18)	25. Présence de stationnement hors rue Oui = 1 Non = 2	42. Présence d'aide aux piétons dans l'intersection Segment ayant déjà fait l'objet d'une évaluation (aller à Q47) Aucune (aller à Q44) Panneau d'arrêt Céder le passage Marquage au sol avec deux lignes Marquage avec pavé uni Marquage avec bandes Bouton d'appel Feu de signalisation pour voiture Feu de signalisation pour piétons Décompte pour piétons (aller à Q44) Avancée de trottoir (saillie)
12. Trottoirs interrompus dans le segment Oui = 1 Non = 2	26. Hauteur des bâtiments du segment (hors-sol) Ne s'applique pas 1 niveau 2 niveaux 3 niveaux 4-5 niveaux 6 + niveaux	43. Temps octroyé aux piétons à la lumière (total) Durée en secondes
13. Trottoirs avec un niveau continu dans le segment Oui = 1 Non = 2	<b>Espace Public</b>	44. Détérioration ou Obstacles de la zone de chaussée traversée Oui = 1 Non = 0
14. Largeur des trottoirs dans le segment Moins de 4 pieds (1,20m) Entre 4 et 6 pieds (1,20 et 1,80m) Plus de 6 pieds (1,80m)	27. Espaces publics présents dans le segment Aucun Parc de détente Parc pour enfants (avec jeux) Square Jardin communautaire Placette	45. Présence d'abaissé de trottoir à la fin du segment Oui = 1 Non = 0 (aller à Q6)
15. Matériau des trottoirs dans le segment Béton Asphalte Pavé uni	28. Présence d'un arrêt de transport collectif dans le segment Autobus Taxi-bus Navette/Taxi Or Station de métro Non = 2 (aller à Q30)	46. État de l'abaissé de trottoir à la fin du segment Rainuré / Bosselé Fissuré / Troué Obstacle à la descente Détérioration à la jonction avec la chaussée
<b>48. Notes et commentaires sur le segment</b>	29. Mobilier de l'arrêt de transport collectif Aucun Atribus Banc Poubelle	<b>Appréciation générale</b> 47. Niveau d'attractivité du segment pour la marche Faible Moyen Élevé

Source : Adapté de Negron-Poblete et Lord (2014)

## Annexe 6 – Formulaire de consentement

### FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT Projet approuvé par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal. Projet no CPÉR- 15-037-D

#### « Vieillir en ville moyenne ou en région métropolitaine. Quel rôle pour l'aménagement urbain? »

Chercheurs :	Paula Negron, professeure adjointe (chercheuse principale) École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Université de Montréal
	Sébastien Lord, professeur adjoint École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Université de Montréal
Auxiliaire de recherche	Michel Després École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Université de Montréal

Cette recherche est financée par le Fonds de recherche Société et Culture, dans le cadre de l'action concertée *Vieillesse de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques*.

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

#### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

---

##### 1. Objectifs de la recherche

Cette recherche vise à mieux comprendre les « formes de vieillir » dans différents territoires en identifiant les caractéristiques de l'environnement urbain susceptibles de faciliter le maintien des aînés québécois dans leur milieu de vie habituel. Le projet permettra aussi de déterminer les actions en matière d'aménagement urbain, de mobilité, d'accessibilité et de sécurité dans l'espace public qui contribueront à favoriser leur autonomie.

##### 2. Participation à la recherche

Votre collaboration à cette recherche consiste à participer à un groupe de discussion avec d'autres personnes âgées d'au moins 65 ans résidant dans la région. L'objectif de la rencontre est de préciser les enjeux et défis d'aménagement urbain qui devraient être abordés afin de rendre nos villes davantage favorables aux aînés et d'identifier des idées d'aménagement urbain dans une série de lieux considérés comme étant problématiques.

Cette activité sera enregistrée, avec votre autorisation et celle des autres participants, sur support audiovisuel afin d'en faciliter ensuite la transcription et l'analyse. La rencontre devrait durer un maximum de 3 heures (une collation à la mi-rencontre et un dîner à la fin de la rencontre vous seront servis). Le lieu et le moment de l'entrevue seront déterminés en accord avec l'ensemble des participants.

### **3. Risques et inconvénients**

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à votre participation à l'atelier.

### **4. Avantages et bénéfices**

En participant à cette recherche, vous aiderez les acteurs municipaux et les organisations qui interviennent dans l'offre résidentielle destinée aux aînés à mieux connaître leurs besoins et les facteurs importants pour développer une ville amie des aînés.

### **5. Confidentialité**

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, chaque participant à la recherche se verra attribuer un code et seule la chercheuse et son équipe pourront connaître son identité. Les données seront conservées dans un lieu sûr. Les enregistrements audio seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

### **6. Compensation**

Pour vous remercier de votre participation, nous vous fournirons une collation au cours de la rencontre, ainsi qu'un repas à la fin de celle-ci.

### **7. Droit de retrait**

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse principale au numéro de téléphone et/ou à l'adresse courriel indiqués ci-dessous.

À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

## B) CONSENTEMENT

---

### Déclaration du participant

- Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée. Oui / Non
- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Signature du participant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### Engagement du chercheur

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature du (de la ) chercheur(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(ou de son représentant)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche**, veuillez communiquer avec Paula Negron au numéro de téléphone 514 343-6500 ou à l'adresse courriel [p.negron-poblete@umontreal.ca](mailto:p.negron-poblete@umontreal.ca)

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche par courriel à l'adresse [CPER@umontreal.ca](mailto:CPER@umontreal.ca) ou par téléphone au 514 343-6111 poste 1896 ou encore consulter le site Web <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

## **Annexe 7 – Guide des groupes de discussion et tableau participants**

### **ÉNONCÉ DE NOS OBJECTIFS**

#### **Introduction de la discussion**

1. Décrire les facteurs de choix des secteurs à l'étude et les questions qui seront abordées dans la discussion.
2. Faire un tour de table pour que les gens se présentent et que l'on note les prénoms.
3. Laissez les gens parler spontanément, pour identifier les leaders et les personnes plus réservées.
4. Noter les sujets qui sont d'emblée discutés, voire démarrer la discussion directement, au besoin, avec l'une ou l'autre des personnes [avec le point suivant].

### **OUVERTURE**

#### **Comment vous trouvez ça de vieillir à [*secteur à l'étude*] ?**

Est-ce qu'il y a des... Avantages ? Problèmes ?

#### **[Thème 1] Nous aimerions maintenant savoir si aimez sortir et marcher, en général ?**

1. Est-ce c'est important pour vous ?
2. À chaque jour ?
3. Avec la même routine ?
4. Accompagné ?
5. Intérêt à sortir dans les lieux publics ou les magasins ?
6. Pour voir des gens ?
7. Autres moyens que la marche pour rester actif ?

#### **Quels sont les lieux où vous allez les plus souvent à [*secteur à l'étude*] ?**

1. Quels sont les endroits où c'est plus facile, à quel moment ?
2. Quels sont les endroits où c'est le plus agréable, à quel moment ?
3. Est-ce que c'est plus difficile d'aller à l'extérieur de [*secteur à l'étude*] ?

#### **Quand vous marchez, quelles sont les choses qui sont importantes pour vous, sur votre trajet ou à l'endroit où vous vous rendez? Relancer en utilisant les éléments suivants :**

- a. Conception et entretien des trottoirs ?
- b. Intersections des rues et des passages pour piétons ?
- c. Volume de trafic, le bruit ?
- d. Moments particuliers de la journée, comme le soir ou la nuit ?
- e. Espaces verts, parcs, pistes cyclables ?

- f. Éclairage des rues ?
- g. Protection contre le soleil, la pluie, le vent ?
- h. Bancs, aires de repos ?
- i. Sentiments de sécurité ?
- j. Éléments ponctuels importants : escaliers, seuils, ascenseurs, largeur des espaces de marche, surfaces, zones éclairées, signalisation, toilettes, bancs, etc. ?

**[Thème 2] Nous allons maintenant parler de vos déplacements plus largement, autre que la marche même si vous marchez également dans ces déplacements [lorsque vous allez au centre d'achats, par exemple].**

**Quand vous vous déplacez en voiture ou autrement, en transport en commun ou en taxi par exemple, quelles sont les choses qui sont importantes pour vous ?**

Relancer en utilisant les éléments suivants :

- a. Signalisation ?
- b. Éclairage aux intersections ?
- c. Compréhension des signaux de circulation ?
- d. Stationnement suffisant à destination ou à proximité ?
- e. Espaces réservés pour personne à mobilité réduite ?
- f. Zones d'attente ?
- g. Changement de moyen de transport ?
- h. Coûts de déplacement ?

**[Si du transport en commun est disponible] Est-ce que vous appréciez votre expérience lorsque vous utilisez les services de transport en commun ou communautaires ?** Relancer en utilisant les éléments suivants :

- a. Abordabilité ?
- b. Fréquence et qualité du service ?
- c. Fiabilité ?
- d. Accessibilité ?
- e. Secteurs desservis ?
- f. Accès au véhicule ?
- g. Adaptation pour les personnes à mobilité réduite ?
- h. Conditions d'attente : abribus, arrêts avec bancs, éclairage, sécurité ?

**PAUSE**

**[Thème 3] Dans cette deuxième partie, nous allons parler de votre lieu de résidence, de votre maison, de votre appartement ou de la résidence où vous vivez. Est-ce que vous trouvez que [secteur à l'étude] est un bon endroit pour vieillir ?**

Est-ce qu'il y a des... Avantages ? Problèmes ?

**Quelles seraient les raisons qui vous feraient déménager ?** Relancer en utilisant les éléments suivants :

- a. Au-delà de la santé ou de l'autonomie...
- b. Coût ?
- c. Confort ?
- d. Proximité des services en général ?
- e. Proximité des services de santé ?
- f. Sécurité dans le logement ?
- g. Sécurité dans la ville ?
- h. Plus près des services ?
- i. Où l'on se déplace indépendamment ?
- j. Avec des services à domicile ?
- k. Avec des services de repas ?

**Si vous étiez obligé de déménager, quel serait l'endroit où vous iriez ?** Relancer en utilisant les éléments suivants :

- a. Dans le secteur à l'étude ?
- b. Dans un secteur plus central / Pourquoi ?
- c. Plus près des enfants / famille / proches ?
- d. Plus près des services en général ?
- e. Plus près des services de santé ?

**[Thème 4] Nous allons terminer la discussion avec des questions la vie de quartier à [secteur à l'étude]. Si je vous dis, « ici à [secteur à l'étude], on peut sortir en toute sécurité », êtes-vous d'accord avec cela ?**

1. Si oui, quelles sont les principales raisons et pourquoi ?
2. Si non, quelles sont les principales raisons et pourquoi ?
3. Quel(s) endroits évitez-vous quand vous marchez ?
  - a. Pourquoi ?
  - b. Pouvez-vous nous donner des exemples.

**De quelle manière à [secteur à l'étude] on vous comprend, on vous inclut vous comme personne âgée dans la vie de quartier ?** Relancer en utilisant les éléments suivants :

1. Politesse dans la ville ?
2. Écoute et consultation da les services, la ville ?
3. Choix offerts (ex. pour personnes à mobilité réduites) ?
4. Reconnaissance de la contribution des personnes âgées ?
5. Sensibilité aux besoins des services et des programmes ?
6. Activités intergénérationnelles ?

**[Conclusion] Nous allons terminer notre discussion avec une dernière question, et peut-être même la plus facile !**

**[Tour de salle]** Avec tout ce que nous avons discuté ici aujourd'hui, quels sont les endroits où il serait le plus important d'intervenir à [secteur à l'étude] et pourquoi ?

## **Annexe 8 – Rencontres avec professionnels, déroulement type**

Accueil dès 9h00, café servi sur place

Vieillir à [*municipalité*] : Présentation des résultats du projet *Vieillir au Québec*

Formes urbaines et vieillissement

Marchabilité et accessibilité dans les secteurs à forte concentration d'aînés

Les attentes des personnes âgées

Travail en groupe: déterminer les lieux idéaux pour un vieillissement actif à [*municipalité*]

Quelles priorités?

Quelles difficultés?

Conclusions et synthèse